Image not found or type unknown

Litige avec mon bailleur qui refuse de remettre en l etat un appl

Par **soleil**, le **26/09/2010** à **00:22**

Bonjour,
voila 12 ans que nous vivons dans un f2 avec 5 enfants et nous avons toujours ete meprisés de notre bailleur (HLM)enfin il nous a accordé un F5 nous avons signé le bail et lors de l etat des lieux nous avons decouvert un appartement qui a ete occupé pendant plus de 20 ans et qui est dans un etat de delabrement inimaginable:les sols sont arrachés les murs dechirés les fils electriques par terre les joints des fenetres pendent les volets cassés certaines portes ne se ferment pas bien les ventilations ne marchent pas la crasse est innomable les plafonds abimés tout absolument tout est abjecte et delabré et le bailleur invoquant la crise financiere se refuse a toute remise en l etat et que nous devons l accepter tel quel!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!pourtant la loi l oblige a delivrer un logement en bon etat de reparation !!!que faire contre les bailleurs hors la loi!!????cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés